Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260608-2026_06_08_01-DE

CHÂTEAUGIRON
COMMUNE NOUVELLE DE CHÂTEAUGIRON, OSSÉ ET SAINT-AUBIN DU PAVAIL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 8 juin 2026

N° 2026/06/08/01

Nombre de conseillers en exercice : **33** *Nombre de présents* : **31** *Nombre de votants* : **33**	*Date de convocation :* *2 juin 2026*

L'an deux mille vingt-six, le huit juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Madame Anne-Marie ECHELARD, Maire de Châteaugiron.

Présents :			
Jean-Charles BRIAND	Catherine TAUPIN	Jean-Marc LÉVÊQUE	Tiphany LANGOUMOIS
Olivier DUDA	Séverine MAYEUX	Ludovic LONCLE	Isabelle CHARPENTIER
Christophe REBULARD	Bertrand TANGUILLE	Bruno VETTIER	Sandrine GUEGUEN
David KELDERMANS	Nicolas ANGER	Stéphanie DOUESSIN	Arnaud BOMPOIL
François BRISSIER	Clémentine JULIEN	Ludivine ROUAUT	Lisa BOISRAMÉ
Romane GALLIAN	Olivier BODIN	Bénédicte PINARD	Laurent CHAUSSERAY
Solenn ROUGERIE	Marie GUERINEL (jusqu'au point 3)	Schirel LEMONNE	Stéphane KERSULEC

Absents :	
Samuel LEFEUVRE donne pouvoir à François BRISSIER	Emilie GAUDRÉ donne pouvoir à Sandrine GUEGUEN

Secrétaire de séance désigné : Monsieur Jean-Charles BRIAND

Objet : Prise d'acte du rapport de la CRC sur les comptes et la gestion du Pays de Châteaugiron Communauté

Rapporteur : Anne-Marie ECHELARD

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code des juridictions financières, notamment l'article L. 243-9 ;

Vu le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) Bretagne relatif au contrôle des comptes et de la gestion du Pays de Châteaugiron Communauté, portant sur les exercices 2019 et suivants, communiqué à la commune pour information **(Annexe 1.1)** ;

Vu la délibération du conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté en date du 29 avril 2026 prenant acte du rapport de la CRC **(Annexe 2.1) ;**

La CRC souligne une intercommunalité dynamique et globalement bien gérée, mais appelle à renforcer la lisibilité budgétaire, la fiabilité comptable, la programmation pluriannuelle des investissements et l'adaptation du pacte financier et fiscal.

Des éléments de réponse apportés par l'intercommunalité, joints en annexe du rapport de la CRC, attestent que plusieurs actions correctrices ont d'ores et déjà été engagées ou seront poursuivies afin de tenir compte des observations formulées.

Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 035-200064483-20260608-2026_06_08_01-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, Le Conseil Municipal :

- **Prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Bretagne relatif aux comptes et la gestion du Pays de Châteaugiron Communauté.**

Pour Copie Conforme,
La Maire,



Anne-Marie ECHELARD

Le secrétaire de séance,

L'Adjoint délégué à la Stratégie Budgétaire
et aux Finances



Jean-Charles BRIAND

Jean-Charles BRIAND